

## Dossier

### L'Europe travaille à l'unisson pour enquêter sur le SARM chez les porcs



L'EFSA a analysé les données issues de 26 pays européens dans le cadre de la première enquête réalisée au niveau européen sur le *Staphylococcus aureus* résistant à la méthycilline (SARM) chez les porcs de reproduction. Les résultats indiquent que le SARM, une bactérie résistante à de nombreux antibiotiques, est fréquemment détecté dans les élevages de porcs de reproduction de certains États membres de l'UE.

Tous les pays ont suivi le même modèle d'enquête afin que les résultats puissent être comparables. L'échantillonnage a eu lieu en 2008. Des échantillons de poussière ont été prélevés dans l'environnement des porcs de 5 073 élevages établis dans 24 États membres de l'UE ainsi qu'en Norvège et en Suisse. L'échantillon collectif de chaque élevage a été testé afin de détecter la présence des différentes souches de SARM.

Dix-sept des États membres où l'enquête a été effectuée ont détecté un type de SARM dans les élevages de porcs de reproduction, tandis que sept autres n'en ont trouvé aucun. Différents types de SARM ont été identifiés dans un élevage de porcs de reproduction sur quatre

(en moyenne) au niveau de l'UE, mais l'enquête indique également que les chiffres varient de manière significative d'un État membre à un autre. La souche SARM ST398 est la plus courante dans les élevages de porcs de reproduction de l'UE. Seulement six États membres et un autre État ont découvert un SARM non-ST398 dans leurs élevages de porcs de reproduction. La prévalence de SARM non-ST398 dans les élevages de porcs de reproduction des États membres participants était nettement inférieure à la celle de SARM et de SARM ST398.

>>>

## Sommaire

### Dossier

- 1 L'Europe travaille à l'unisson pour enquêter sur le SARM chez les porcs

### Entretien

- 2 L'importance de la collecte de données pour l'EFSA et les États membres : Entretien avec Stefan Fabiansson, chef de l'unité «Collecte des données et exposition»

### Faits marquants

- 3 Rencontre avec des experts nationaux sur les valeurs nutritionnelles de référence

Selon l'enquête, une plus grande collaboration dans le domaine des évaluations des risques associés à la santé et au bien-être des animaux serait la bienvenue

L'EFSA lance une base de connaissances sur les esters de 3-MCPD

### Le point sur

- 4 La sixième réunion des points de contact



<<<

Le SARM suscite une grande inquiétude pour la santé publique. Ses différents types sont reconnus comme une cause importante des infections nosocomiales chez les humains. Le type spécifique SARM ST398 a été identifié chez certains animaux de compagnie. Il est considéré comme un risque professionnel pour la santé des agriculteurs, des vétérinaires et de leurs familles, qui peuvent y être exposés par un contact direct ou indirect avec ces animaux. Dans un avis publié en mars 2009, le groupe scientifique sur les dangers biologiques de l'EFSA (BIOHAZ) a évalué l'importance en termes de santé publique du SARM chez les animaux et dans les aliments et a conclu que la souche SARM ST398 est moins susceptible de contribuer à la propagation du SARM dans les hôpitaux que les autres types présents chez les humains. Le

groupe scientifique a également déclaré qu'il n'y a actuellement aucune preuve de la possibilité de transmission de SARM ST398 aux humains par ingestion ou manipulation d'aliments contaminés.

L'EFSA recommande la surveillance du SARM chez les porcs et autres animaux producteurs de denrées alimentaires. Elle préconise en outre des travaux de recherche additionnels visant à expliquer les différences entre les États membres en matière de prévalence du SARM et à utiliser les causes de ces divergences pour proposer des mesures de contrôle possibles. ■

> POUR PLUS D'INFORMATIONS.

## L'importance de la collecte de données pour l'EFSA et les États membres

> Stefan Fabiansson, chef de l'Unité «Collecte des données et exposition» de l'EFSA

? Pourquoi les données relatives à l'exposition sont-elles si importantes?



> **Stefan Fabiansson**  
Les calculs d'exposition alimentaire constituent un aspect important dans la plupart des travaux d'évaluation des risques que réalise l'EFSA. Les données d'exposition sont cruciales pour nos avis scientifiques. En associant les informations concernant la quantité d'une substance dangereuse donnée dans un aliment spécifique avec les

informations sur les niveaux de consommation de cet aliment dans différents groupes de population, nous pouvons estimer et, par conséquent, évaluer l'exposition alimentaire à ce danger. Une fois que nous savons qui est exposé – adultes, enfants, etc. – et dans quelle mesure, nous pouvons évaluer les risques et émettre l'avis dont les gestionnaires de risques ont besoin.

? Quel est le rôle des États membres dans ce processus?

Les autorités nationales des États membres de l'UE analysent les niveaux de contaminants dans les aliments et réunissent des données sur la consommation alimentaire de leurs citoyens. Elles envoient les résultats à l'unité de l'EFSA en charge de la collecte des données et de l'exposition (DATEX) qui les utilise pour obtenir une image précise de l'exposition à travers l'Europe. Le rôle des États membres dans le processus global est crucial.

? Comment cela fonctionne-t-il dans la pratique?

L'unité DATEX travaille en collaboration avec les différents pays européens pour recueillir, rassembler et analyser les données nécessaires à la réalisation des évaluations de l'exposition au niveau européen. Selon l'ensemble de données, nous pouvons identifier des différences et tendances régionales qui aident les responsables politiques des États membres et la Commission européenne à prendre des décisions efficaces et opportunes visant à protéger le public des risques associés aux contaminants. En fonction du type d'informations nécessaires, DATEX lance également des appels pour récolter des données issues de sources très variées.

? En quoi cela bénéficie-t-il aux États membres et à l'Europe?

Réunir de telles informations provenant de toute l'Europe nous permet de constituer de plus grands ensembles de données. Cela permet à l'EFSA d'identifier des différences et des similarités entre les groupes de population et de mettre en lumière l'impact des différents modèles alimentaires. Nous pouvons également établir des tendances au fil du temps. En se fondant sur des données d'exposition étendues, l'EFSA peut réaliser des évaluations des risques exhaustives et fournir des avis scientifiques solides aux décideurs européens. La collecte de telles données permet également à l'EFSA de répondre promptement à des demandes urgentes de conseil scientifique, de sorte que les risques puissent être rapidement calculés, ce qui permet aux gestionnaires de risques de réagir vite, le cas échéant. ■

> POUR PLUS D'INFORMATIONS.



## Rencontre avec des experts nationaux sur les valeurs nutritionnelles de référence

Barcelone, le 7 septembre 2009

Les scientifiques de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) ont organisé une réunion spéciale avec des experts provenant des différents États membres pour débattre des projets d'avis scientifiques publiés par l'EFSA sur les valeurs nutritionnelles de référence (VNR) relatives aux matières grasses, aux glucides, aux fibres et à l'eau ainsi que sur les recommandations nutritionnelles exprimées en termes d'aliments.

La réunion, qui s'est tenue à Barcelone les 7 et 8 septembre 2009, a permis à l'EFSA de discuter avec les États membres des questions associées aux projets d'avis, d'informer les experts nationaux des commentaires reçus durant la période de consultation et de clarifier le rôle scientifique de l'EFSA dans le processus d'établissement des VNR.

Comme l'a précisé le professeur Albert Flynn, président du groupe scientifique de l'EFSA sur les produits diététiques, la nutrition et les allergies (groupe NDA): « À la suite d'une consultation publique fructueuse, les experts nationaux nous ont fait parvenir des contributions précieuses qui permettront à l'EFSA de finaliser ses projets d'avis scientifiques sur les VNR. »



Les participants de la réunion de Barcelone ont également abordé la poursuite des travaux de l'EFSA sur les VNR et la possibilité d'une coopération avec les États membres dans le cadre de l'évaluation à venir des VNR pour les micronutriments. L'EFSA a exprimé le souhait de recevoir les données scientifiques disponibles les plus récentes au niveau national, données nécessaires pour la finalisation de ses avis scientifiques.

> POUR PLUS D'INFORMATIONS.

## Selon l'enquête, une plus grande collaboration dans le domaine des évaluations des risques associés à la santé et au bien-être des animaux serait la bienvenue



Selon les résultats d'une enquête paneuropéenne réalisée par l'EFSA, les États membres soutiennent vivement une collaboration et une mise en réseau plus large au niveau européen dans le domaine de la santé et du bien-être des animaux ainsi qu'une coopération pour harmoniser les approches d'évaluation des risques. L'enquête réalisée visait à mieux

comprendre comment les différents pays évaluent les risques pour la santé et le bien-être des animaux car il s'agit d'un élément important pour améliorer la coopération scientifique dans ce domaine.

L'EFSA poursuit sa démarche d'harmonisation des approches d'évaluation des risques dans tous ses domaines de travail, y compris la santé et le bien-être des animaux. Pour ce faire, elle a besoin de mieux connaître la situation actuelle dans les différents pays européens. En conséquence, l'unité «Santé et bien-être des animaux» (AHAW) de l'EFSA a réalisé une enquête

sur l'organisation, l'approche et les procédures suivies dans les évaluations des risques pour la santé et le bien-être des animaux dans les États membres de l'UE ainsi qu'en Islande, en Norvège et en Suisse. L'enquête se penchait sur l'organisation des organismes nationaux en charge des évaluations des risques pour la santé et le bien-être des animaux, ainsi que sur leurs responsabilités et leurs activités.

Les résultats ont montré que les États membres accordent une grande importance à plusieurs points dont : la mise en réseau, la garantie de l'indépendance dans les procédures d'évaluation des risques, l'échange d'informations et de données scientifiques et l'utilisation de méthodologies d'évaluation des risques plus développées et harmonisées.

Près de la moitié des pays organisent une séparation claire entre l'évaluation des risques et la gestion des risques. On a constaté que les évaluations des risques sont principalement organisées au niveau gouvernemental et que, dans les deux tiers des cas, la même institution est en charge de la santé et du bien-être des animaux. Par ailleurs, les évaluations de risques tendent à privilégier davantage la santé que le bien-être des animaux.

Les experts qui réalisent les évaluations sont principalement organisés en groupes scientifiques ou en organes consultatifs. L'adoption des évaluations des risques se fait par consensus, incluant parfois l'audition de gestionnaires de risques et de parties intéressées.

>>>

<<<

Les informations recueillies par l'enquête ont été fournies par les représentants nationaux en charge de la santé et du bien-être des animaux. C'est la collaboration avec les États membres – telle qu'elle est instituée dans la stratégie de coopération et de mise en réseau de l'EFSA – qui permettra d'améliorer le dialogue entre les pays concernés, d'accroître la connaissance et de renforcer la confiance par rapport aux évaluations scientifiques réalisées au sein de l'UE. À titre d'exemple, on peut mentionner les travaux menés conjointement par l'EFSA et les

États membres dans des domaines tels que la mortalité des abeilles ou l'étourdissement et la mise à mort du poisson d'élevage.

Les représentants nationaux se sont réunis en mai 2008, puis à nouveau en mai 2009. Les deux réunions ont aidé les représentants à partager des informations et à tisser des liens pour une coopération plus étroite entre eux et avec l'EFSA.

> POUR PLUS D'INFORMATIONS.

## L'EFSA lance une base de connaissance sur les esters de 3-MCPD

Des instituts de recherche, des organismes industriels et d'autres parties qui réalisent ou financent des projets de recherche sur les esters de 3-MCPD sont invités à soumettre des informations sur ces projets à l'EFSA. Des données supplémentaires sont nécessaires pour pouvoir évaluer les risques possibles posés par ces contaminants pour la santé

humaine. Cette base de données servira de plateforme pour l'échange d'information et contribuera à garantir que des progrès effectifs sont réalisés dans ce domaine. L'EFSA mettra régulièrement à jour la base de données avec les contributions reçues.

> POUR PLUS D'INFORMATIONS.

## Le point sur

### Sixième réunion des points de contact

L'EFSA et les points de contact nationaux se sont réunis pour la 6<sup>e</sup> fois les 9 et 10 septembre à Parme afin de débattre des domaines d'intérêt commun et d'offrir une mise à jour sur leurs dernières activités. Parmi les faits marquants, on peut mentionner notamment:

#### Nouveaux participants:

Pour la première fois, des représentants des pays candidats à l'UE ont assisté à la réunion. Ils ont été invités dans le cadre du programme de préadhésion de l'EFSA qui vise à promouvoir la compréhension du travail de l'EFSA dans les pays candidats, à partager les expériences, à mettre en œuvre des mécanismes d'échange d'informations et à s'assurer que les autorités nationales de ces pays puissent participer efficacement aux activités de l'EFSA. Au cours de la réunion, les systèmes de sécurité

des aliments de la Croatie, de l'ancienne République yougoslave de Macédoine et de la Turquie ont été présentés aux points de contact et à l'EFSA.

#### Activités prévues:

Afin de mieux comprendre les activités liées à l'évaluation des risques à court terme des États membres de l'UE, ainsi que de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège et de la Suisse, l'EFSA et les points de contact ont lancé un projet de partage des informations portant sur les activités d'évaluation des risques dans leurs pays.

La prochaine réunion des points de contact aura lieu à Paris les 27 et 28 janvier 2010.

> POUR PLUS D'INFORMATIONS.



Largo N. Palli 5/A  
43121 Parma  
ITALIE  
Tél: +39 0521 036 111  
Fax: +39 0521 036 110  
[www.efsa.europa.eu](http://www.efsa.europa.eu)

TM-AH-09-005-FR-C

La reproduction des articles est autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

#### > Rédactrice en chef :

Anne-Laure Gassin (EFSA)

#### > Comité de rédaction :

Astrid Bjerkås (Norvège), Gaby-Fleur Bøl (Allemagne), Pierre Cassart (Belgique), Edel Conway (Irlande), Vassilios Krestos (Grèce), Jan Meijer (Pays-Bas), Torben Nilsson (EFSA), Evert Schouten (représentant le forum consultatif), Carola Sondermann (EFSA), Karen Talbot (EFSA).

Les points de vue exprimés dans ce bulletin d'information ne représentent pas nécessairement la position officielle de l'Autorité européenne de sécurité des aliments en termes légaux.

## Tenez-vous informé(e)!

Pour recevoir ce bulletin, veuillez consulter le site internet de l'EFSA

D'autres informations sur les projets de coopération de l'EFSA sont disponibles sur son site internet [www.efsa.europa.eu](http://www.efsa.europa.eu). Des documents clés y figurent, notamment des avis scientifiques, ordres du jour, et comptes rendus de réunions.